UE: Ankara signe un accord sur l'immigration, premier pas vers la fin des visas

16/12/2013 à 11h40

La Turquie a signé lundi à Ankara avec l'Union européenne un accord de réadmission des migrants clandestins qui doit permettre, à l'horizon 2017, la levée de l'obligation de visa imposée par Bruxelles à ses ressortissants.



Le gouvernement turc avait paraphé cet accord en 2012 mais avait suspendu sa signature formelle à un engagement de l'UE à étendre la libre circulation sur son territoire aux citoyens de nationalité turque.

Cet accord, salué comme "historique" lundi par le chef de la diplomatie turque Ahmet Davutoglu, a été signé en présence du Premier ministre Recep Tayyip Erdogan par le ministre turc de l'Intérieur, Muammer Güler, et la commissaire européenne aux Affaires intérieures, Cecilia Malmström.

En contrepartie, l'UE s'est engagée à garantir une circulation sans visa aux Turcs dans un délai de trois ans et demi.

> *"La porte de l'Europe sans visa va désormais être ouverte", s'est félicité M. Erdogan, assurant que "la Turquie remplira sans faille tous les engagements qui lui incombent à propos de l'accord de réadmission".*
>
> *La Turquie a toujours refusé de signer l'un sans l'autre. Associée à l'Europe depuis 1963, membre de l'union douanière depuis 1995, candidate à l'UE depuis 1999, elle considère comme un droit légitime la libre circulation de ses citoyens*

dans les 26 Etats de l’espace Schengen.

Selon l’accord, la Turquie, aux portes de l’Irak, l’Iran et la Syrie et l’un des principaux points de passage des immigrants candidats à l’Europe, va désormais accepter le “retour” des migrants clandestins expulsés qui avaient rejoint l’UE depuis son territoire.

Les Echos